

Un service de proximité



Le service public près de chez vous

Réintroduire le service public sur l'ensemble du territoire c'est le défi des Maisons du Bel Âge. Ainsi dans certaines structures, un guichet postal, en partenariat avec La Poste, fait son apparition : ce service vous permettra directement au sein de l'établissement de procéder à des opérations telles que l'achat de timbres, le retrait/dépôt de colis ou de recommandés, ou encore le retrait/dépôt d'argent sur certains sites.

Retrouvez la liste des Maisons du Bel Âge sur l'application ou sur departement13.fr

L'application mobile des Maisons du Bel Âge

L'application des **Maisons du Bel Âge** est un outil qui vous permet d'accéder à l'ensemble des informations liées au Bel Âge. Que vous soyez **senior ou aidant**, retrouvez les coordonnées des Maisons du Bel Âge, **les droits et démarches** ou encore tous les **services** à la personne pour les plus de 60 ans. D'un simple geste, consultez le **calendrier des activités** qui vous sont proposées chaque semaine.



Service des Maisons du Bel Âge
Hôtel du Département
52, avenue Saint-Just - 13256 Marseille
maisondubelage@departement13.fr

departement13.fr



*Un lieu unique
à vocations multiples !*



Direction de la communication - Département des Bouches-du-Rhône - Ne pas jeter sur la voie publique

Toujours plus proche de vous

Vous avez 60 ans ou plus ? Vous êtes un proche ou un aidant ?

Le Département s'engage pour améliorer votre qualité de vie au quotidien !

Avec les Maisons du Bel Âge, le Département réinvente le service public comme lieu créateur de lien social.

Véritable guichet unique d'accueil des personnes du Bel Âge et de leurs proches ou aidants, les équipes du Département sont à leur disposition pour répondre à leurs questions, les orienter dans leurs recherches et les accompagner dans leurs démarches (demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, demandes de renseignements, procédures et inscriptions sur internet, etc).

Que ce soit pour vos démarches administratives ou vos loisirs (animations hebdomadaires, sorties, ateliers mémoire, nutrition, santé ou numérique...) n'hésitez pas à pousser les portes des Maisons du Bel Âge et à venir rencontrer nos équipes.



Avec les Maisons du Bel Âge, le Département développe une véritable politique de proximité, affirme son ambition de prolonger l'autonomie des seniors et de rompre leur isolement. Il s'engage pour améliorer leur qualité de vie au quotidien.

Des Maisons du Bel Âge vont ainsi ouvrir sur l'ensemble du territoire pour accompagner au mieux les personnes de 60 ans ou plus, ainsi que leurs proches ou aidants afin d'anticiper et répondre à leurs besoins du quotidien comme l'accès aux soins, les loisirs et toutes les grandes questions liées au vieillissement.

Une Maison du Bel Âge, oui... Mais pourquoi ?

1- INFORMER, ORIENTER, ACCOMPAGNER

- > Informer les personnes de 60 ans ou plus et leurs proches ou aidants sur l'ensemble des actions, dispositifs, événements et structures susceptibles d'être mobilisés.
- > Accompagner les personnes du Bel Âge dans leurs démarches administratives et les orienter dans leurs recherches (aide au montage de dossiers type Allocation Personnalisée d'Autonomie, ou de prestations individuelles ou spécifiques...).
- > Améliorer la vie quotidienne des personnes du Bel Âge en les aidant à trouver des solutions à leurs problématiques et créer du lien social.

2 - ASSURER UNE VEILLE SANITAIRE

- > Repérer les personnes fragilisées et/ou isolées et leur proposer aide et soutien.
- > Appels réguliers et d'urgence (grand froid, épidémies, canicule...).

3 - PROPOSER DES ANIMATIONS, LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET PRÉVENIR LA DÉPENDANCE

- > Organisation de sorties visant à la découverte du patrimoine culturel et des parcs et domaines départementaux.
- > Promotion d'ateliers, d'animations et de conférences débats ciblés sur 4 thématiques :



Fracture numérique



Mémoire



Équilibre



Nutrition